

Communiqué de presse conjoint ONU Habitat / ARDN

Cérémonie de signature officielle d'un Protocole d'Accord entre ONU Habitat et le Réseau de la renaissance Africaine et de la Diaspora

Nairobi, jeudi 15 octobre - M. Victor Kisob, Sous-Secrétaire Général des Nations Unies et Directeur Exécutif Adjoint d'ONU-Habitat, et le Dr Djibril DIALLO, Président et Directeur Général du Réseau de la Renaissance Africaine et de la Diaspora (ARDN), ont signé aujourd'hui un protocole d'accord qui offre un cadre de coopération plus large aux deux organisations signataires dans de nombreux domaines. Il permettra notamment de : a) de populariser les objectifs de développement durable tout en mettant l'accent sur la promotion de l'urbanisation durable dans le cadre du programme des Nations unies pour le développement durable pour 2030 ; b) de s'efforcer d'ancrer la paix et la sécurité dans les villes, ainsi que le développement durable, en utilisant le sport, l'art et la culture comme points d'entrée ; c) de travailler à la protection des plus vulnérables et de ceux qui ont été traditionnellement marginalisés ou sous-représentés dans les villes et les établissements informels ; d) de sensibiliser le monde entier à l'importance de l'urbanisation durable en Afrique.

Les parties s'accordent également à combattre toutes les formes de violences faites aux femmes.

Ce protocole d'Accord est mis en place au regard des objectifs communs qu'ont les deux parties et leur volonté de mise en œuvre de projets communs pour le bien-être humain.

Pour les deux organisations, c'est une nouvelle étape importante qui s'ouvre, à travers ce partenariat, dans l'atteinte de leurs objectifs spécifiques et communs.

Contact Médias :

Mme Susannah Price, +254722719867, susannah.price@un.org, **UN Habitat**

Mme Sandrine Delgado, +221 70 309 70 80, sandrine.delgado@ardn.ngo, **ARDN**

A propos de l'ARDN

Le Réseau de la Renaissance africaine et de la diaspora (ARDN) sert d'organe de coordination pour unir les efforts des individus et des organisations dans un seul but : soutenir l'avènement de la renaissance africaine en favorisant l'unité entre les nations africaines et tous les peuples d'ascendance africaine. L'ARDN est actif en tant qu'organe informel depuis les années 1990. Il a été reconnu par le gouvernement des États-Unis comme un organisme de bienfaisance public exempt d'impôts 501(c)(3). L'ARDN a le statut consultatif avec les Nations Unies.

A propos de ONU Habitat

Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, ONU-HABITAT, est l'agence des Nations Unies pour les établissements humains. Elle est mandatée par l'Assemblée générale des Nations Unies afin de promouvoir socialement et écologiquement villes durables dans le but de garantir un logement convenable pour tous.